BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2407

58 – NIÈVRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Jugement d'ouverture

Date : 19 octobre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
989 451 430 RCS Nevers.
GARISSON BAR.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Activité : la société a pour objet en france et à l'étranger, les activités de débit de boissons, café, bar, restauration rapide, et plus généralement l'exploitation de tous fonds de commerce de débit de boissons, restauration, vente à emporter, vente de tous produits régionaux, l'organisation de réceptions, soirées, animations, séminaires. la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou ndirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Adresse : 2, place Mancini, 58000 Nevers.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2026, désignant liquidateur Selarl Jsa en la Personne de Me Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau 58000 Nevers. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.